
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRETARIAT DE LA CTOI

Soumis par : Secrétariat de la CTOI ; mis à jour le 15 avril 2014

1. PARTICIPATION A LA CTOI

1. **Parties contractantes** : Depuis la 17^e session, il n'y a eu aucune nouvelle accession à l'Accord. Les membres de la CTOI restent donc au nombre de 31 : Australie, Belize, Chine, Union européenne, Comores, Corée (République de), Érythrée, France (TOM), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Royaume-Uni (TOM), Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka, Tanzanie (République Unie de), Thaïlande, Vanuatu et Yémen.
2. **Parties coopérantes non contractantes** : Le Sénégal et l'Afrique du Sud (République d') sont parties coopérantes non contractantes après avoir obtenu le renouvellement pour 12 mois de leur statut lors de la dernière session.

2. MISSION DU SECRETARIAT ET STRATEGIE OPERATIONNELLE

3. La mission du Secrétariat est de *faciliter les processus nécessaires pour mettre en œuvre les politiques et les activités de la Commission*, dont le but est d'atteindre les objectifs énoncés dans l'Accord portant création de la CTOI. En substance, ces processus comprennent l'acquisition, le traitement et la diffusion des informations qui constituent la base des décisions de la Commission, ainsi que le soutien aux actions prises par les membres et parties coopérantes afin de mettre en œuvre efficacement ces décisions.
4. Le Secrétariat est divisé en sections composées d'agents possédant des spécialités similaires (**Figure 1**). Afin de fournir un soutien aux activités de la Commission et de ses organes subsidiaires, il existe une étroite coopération entre les sections en ce qui concerne la production de jeux de données et d'analyses qui aideront le Comité scientifique et ses groupes de travail à formuler des avis à la Commission. De même, la « section données » et la « section application » coopèrent dans la maintenance des bases de données nécessaires au suivi de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures adoptées par les membres.

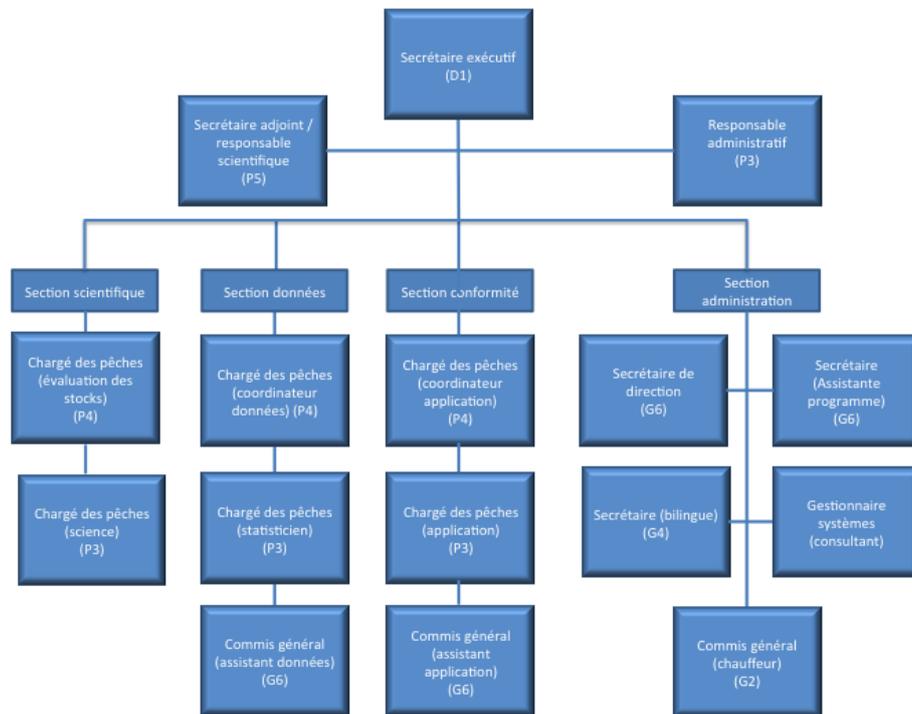


Figure 1. Structure du Secrétariat de la CTOI en 2013.

2.1 Cadres – activités de recrutement

5. **Responsable administratif** : M. Steven Ciocca a rejoint le Secrétariat début avril. Le comité de sélection était composé du Secrétaire exécutif de la CTOI (M. Rondolph Payet), du Conseiller de la CTOI (M. Alejandro Anganuzzi) et de l'Expert en marquage de la CTOI (M. Julien Million).

Services généraux– activités de recrutement

6. **Responsable NTIC** : M. Slim Dogley a rejoint le Secrétariat en octobre 2013 en tant que Responsable NTIC, consultant de la FAO financé par la contribution additionnelle des Seychelles. Le comité de sélection était composé du Secrétaire exécutif de la CTOI (M. Rondolph Payet), du Secrétaire adjoint/Responsable scientifique de la CTOI (M. David Wilson) et du Responsable administratif de la CTOI (M. Steven Ciocca).
7. **Assistant d'application** : Mme Wendy Perreau a rejoint le Secrétariat en juillet 2013 en tant que commis général (Assistant d'application). Le comité de sélection était composé du Coordinateur de l'application (M. Gérard Domingue), du Chargé de l'application (M. Florian Giroux) et de l'assistante de direction (Mme Rosemary Anacoura).

3. STRUCTURE DE RAPPORTS

8. Afin de faciliter la reddition de comptes, les activités réalisées par le Secrétariat en 2013 ont été regroupées en six grands domaines fonctionnels reflétant le « *Programme de travail et budget* » approuvé par la Commission lors de sa 17^e session en 2013, comme suit :

- **Soutien aux activités scientifiques.** Acquisition et traitement des données scientifiques, comme requis par le Comité scientifique, en vue de la réalisation des analyses de l'état des stocks. Fourniture de services en matière d'évaluation de stocks selon les besoins des groupes de travail.
- **Soutien aux activités d'application.** Maintenance des listes des navires et des bases de données sur la conformité, rapports sur la conformité des parties contractantes et des parties coopérantes non contractantes (CPC). Assistance aux CPC en vue de la mise en œuvre des résolutions de la CTOI.
- **Communication et informations publiques.** Activités considérées comme essentielles pour, d'une part, permettre aux CPC de suivre les progrès dans le travail de la Commission en toute transparence et, d'autre part, accroître la visibilité des activités de la Commission auprès du grand public.

- **Appui aux réunions.** Appui logistique en matière d'organisation des réunions, préparation des rapports et gestion du calendrier des réunions
 - **Technologies de l'information.** Infrastructure informatique de base, y compris maintenance du réseau et des serveurs et assistance Internet.
 - **Administration.** Administration financière en liaison avec la FAO, gestion des fonds extrabudgétaires, organisation des voyages, appui logistique général aux activités des sections techniques.
9. Le Programme de travail du Secrétariat pour 2013, approuvé par la Commission lors de sa 16^e session est fourni en [Appendice I](#) et inclut de brefs résumés des progrès réalisés, en complément des informations fournies dans ce rapport. Se référer également à la proposition de stratégie du Secrétariat pour les trois prochaines années (document IOTC-2014-SCAF11-08).

4. SOUTIEN AUX ACTIVITES SCIENTIFIQUES

4.1 Réunions scientifiques

10. En 2013, cinq réunions de groupes de travail ont été organisées et facilitées par le Secrétariat de la CTOI ([Tableau 1](#)). Les présidents et vice-présidents actuels de chaque comité et groupe de travail sont indiqués en [Appendice II](#).
11. Le Secrétariat a produit 62 documents (rapports, documents de travail, recueils de données, évaluations, etc.) en appui au processus scientifique en 2013. En outre, le Secrétariat a produit une révision des résumés exécutifs sur les espèces pour tous les stocks sous mandat de la CTOI, ainsi que pour les requins, les oiseaux de mer et les tortues marines, en association avec divers experts, pour un total de 25 résumés exécutifs.

Tableau 1. Réunions scientifiques organisées en 2013, avant la 16^e session du Comité scientifique de la CTOI. Les groupes de travail qui ne se sont pas réunis en 2013 sont également indiqués par soucis d'exhaustivité. Les chiffres entre parenthèses correspondent à ceux de la réunion précédente des groupes de travail.

Groupe de travail	Date et lieu de la dernière réunion	Participants				Fonds de participation aux réunions				Documents (réunion précédente)
		2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	
Thons néritiques	2-5 juillet, Bali, Indonésie	-	28	35	42	-	9 ¹	10	11	Total : 40 (24) Documents de travail : 34 (23) Documents d'information : 6 (1)
Écosystèmes et prises accessoires	12-16 septembre, La Réunion, France	37	49	48	32	9 ²	7 ³	7	11	Total : 64 (64) Documents de travail : 47 (40) Documents d'information : 17 (24)
Porte-épée	18-22 septembre, La Réunion, France	12	27	23	24	0	5	5	10	Total : 35 (32) Documents de travail : 32 (21) Documents d'information : 3 (12)
Thons tropicaux	24-29 octobre, San Sebastian, Espagne	39	49	47	46	11	13	8	10	Total : 57 (51) Documents de travail : 42 (40) Documents d'information : 15 (11)
Collecte des données et statistiques	29-30 novembre, Busan, Rép. de Corée	28	21	-	23	-	2	-	5	Total : 16 (21) Documents de travail : 15 (12) Documents d'information : 1 (9)
Comité scientifique	2-6 décembre, Busan, Rép. de Corée	41	50	54	75	7	10	12	11	Documents de travail : 17 (11) Résumés exécutifs : 25 Documents d'information : 15 (11)
Groupes de travail qui ne se sont pas réunis en 2013										
Méthodes	2012 : 22-23 octobre, Maurice	18*	-	22	-	-	-	1	-	Total : 15 (-) Documents de travail : 4 (-) Documents d'information : 11 (-)
Thons tempérés	2012 : 20-22 août, Shanghai, Chine	15*	16	26	-	-	2	3	-	Total : 28 (25) Documents de travail : 19 (19) Documents d'information : 9 (6)

*2008.

12. En 2013, le Secrétariat a également facilité la participation, à chaque réunion des groupes de travail, d'experts invités sélectionnés. Les noms et affiliations de ces experts invités en 2013 sont indiqués dans le [Tableau 2](#).

Tableau 2. Experts invités aux réunions des groupes de travail en 2013.

Groupe de travail	Date et lieu	Nom	Affiliation
Thons néritiques	2-5 juillet, Bali, Indonésie	Dr Shiji Zhou	CSIRO, Australie
Écosystèmes et prises accessoires	12-16 septembre, La Réunion, France	Dr Ronel Nel	<i>Nelson Mandela Metropolitan University</i> , Afrique du Sud
Porte-épée	18-22 septembre, La Réunion, France	Dr Humber Andrade	<i>Universidade Federal Rural de Pernambuco</i> , Brésil
Thons tropicaux	24-29 octobre, San Sebastian, Espagne	Dr Andrew Cooper	<i>Simon Fraser University</i> , Canada

13. Le Secrétariat a aidé à la coordination des activités des groupes de travail sur les principales espèces de la CTOI, contribuant ainsi à un certain nombre d'analyses, aux évaluations complètes du patudo, des thons néritiques et des marlins et a organisé le premier Atelier sur la normalisation de la PUE dans la région de l'océan Indien, pour tous les engins. Dans des documents traitant de l'amélioration du processus d'évaluation des stocks de la CTOI (voir la liste des GT fournie en [Appendice III](#)), le Secrétariat a représenté la CTOI au sein de la vaste communauté halieutique, en participant par exemple à diverses réunions en tant d'expert invité.

¹ Sept autres scientifiques furent aidés par la CTOI par le biais des fonds de renforcement des capacités car ils participaient également à l'atelier de renforcement des capacités à Chennai, Inde (GTTN01)

² 6 scientifiques ont assisté à la fois au GTTT et au GTEPA.

³ 3 scientifiques ont assisté à la fois au GTTT et au GTEPA.

4.2 Activités relatives aux données – généralités

14. Une grande partie du temps du personnel est actuellement consacrée à l'acquisition, au traitement et à l'assurance qualité des données requises en vertu des résolutions de la CTOI. Ces données sont utilisées pour surveiller l'application ou dans les analyses scientifiques nécessaires à l'évaluation de l'état des stocks. Les bases de données de la CTOI sont constamment révisées et mises à jour. Le Secrétariat de la CTOI a tenté ces dernières années de migrer les données depuis l'ancienne structure vers la nouvelle, mais ce travail a dû être ajourné pour faire face à d'autres engagements et il n'est pas prévu qu'il soit terminé avant fin 2015.
15. La série habituelle de jeux de données a été fournie à tous les scientifiques engagés dans les activités d'évaluation des stocks et la rédaction des rapports sur l'état des bases de données de la CTOI produits pour les groupes de travail concernés et le CS, ainsi que pour la préparation des rapports nationaux du Comité d'application. Le nouveau site Web de la CTOI dispose de fonctionnalités et d'outils permettant un accès plus facile du public aux jeux de données de la CTOI et de nouvelles informations sur les activités de renforcement des capacités réalisées par le Secrétariat de la CTOI. Outre les jeux de données halieutiques standards, le Secrétariat a réalisé en 2013 une mise à jour des jeux de données issus du marquage à travers une validation, une vérification et des corrections supplémentaires des données issues des projets à petite échelle, ainsi que du RTTP-IO.

4.2.1 Activités relatives aux données – déclaration

16. Il existe des écarts importants dans la disponibilité des statistiques halieutiques pour les différentes pêcheries et les engins de pêche utilisés dans la zone de compétence de la CTOI. Même si des améliorations récentes dans la soumission des statistiques halieutiques relatives aux captures nominales et aux prises et effort ont eu lieu, les données de fréquences de tailles déclarées par les CPC sont toujours rares. Le niveau d'application reste également faible en ce qui concerne la soumission des données sur les espèces capturées accidentellement par les opérations de pêche aux thons, à savoir les tortues marines, les oiseaux de mer, les cétacés et les requins. Il convient de noter que la Commission a adopté des mesures de conservation et de gestion spécifiques pour ces espèces.
17. Suite à une recommandation du Comité scientifique de la CTOI en 2013, le Secrétariat de la CTOI a organisé en mars 2014 un atelier régional pour aider à respecter les exigences de la CTOI pour la collecte et la déclaration des données des pêches à la CTOI, en utilisant les fonds de la Commission et un soutien financier supplémentaire des projets COI-SmartFish et *Bay of Bengal Large Marine Ecosystems*. L'objectif de l'atelier était d'évaluer les performances des CPC de la CTOI en matière de déclaration à la CTOI des statistiques exigibles et, le cas échéant, d'identifier les domaines dans lesquels la CTOI pourrait aider ses membres à assurer la pleine conformité avec les exigences de la CTOI pour les statistiques. L'atelier a eu lieu à Maurice durant 3 jours (18-20 mars 2014) et a réuni 26 participants, venant en majorité de pays côtiers en développement de l'océan Indien.

4.2.1 Activités relatives aux données – renforcement des capacités

18. Le Secrétariat de la CTOI continue de fournir un soutien aux États côtiers en développement en utilisant les fonds de la Commission ou à travers le projet CTOI-OFCF, qui a fourni des ressources et des conseils dans plus de 20 pays de la région depuis sa création en 2002, en vue du renforcement des systèmes de collecte des données. Par ailleurs, le Secrétariat de la CTOI coopère avec les projets COI-SmartFish et BOBLME, avec l'ISSF et avec d'autres initiatives pour coordonner et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités auprès des États côtiers en développement de l'océan Indien.
19. La Phase III du Projet CTOI-OFCF s'est terminée en mars 2013. Toutes les activités entreprises durant la Phase III du projet sont résumées dans le Rapport complet du projet CTOI-OFCF⁴.
20. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération entre le projet financé par l'UE COI-SmartFish et la CTOI, le Secrétariat de la CTOI a coordonné la mise en œuvre d'activités de collecte des données à Madagascar et aux Comores. Enfin, le Secrétariat de la CTOI travaille avec le projet *Bay of Bengal Large Marine Ecosystems* à renforcer la collecte et le traitement des données au Sri Lanka, en relai des activités précédemment couvertes par le projet CTOI-OFCF.

⁴ IOTC-OFCF Project (2013). Comprehensive Report IOTC-OFCF Project (Phase III) June 2010 – March 2013. (<http://www.iotc.org/documents/comprehensive-report-iotc-ofcf-project-phase-iii-june-2010-march-2013>)

21. Ce qui suit est un résumé des activités entreprises en 2013 :

- a) En juin 2013, en réponse à une demande directe de la Direction générale des pêches d'Indonésie, le Secrétariat de la CTOI s'est rendu en Indonésie pour aider à l'organisation d'un Atelier sur l'estimation des captures de germon. L'objectif principal de cette mission était de répondre à une demande de la Commission de révision de la série de captures de germon pour les flottes basées en Indonésie. Les résultats de l'atelier et les nouvelles estimations des captures de germon des flottes indonésiennes sont disponibles dans le rapport de l'atelier, qui a été diffusé à l'ensemble des participants à l'atelier et à la Commission par le biais de la Circulaire 2013-96 (octobre 2013). Le Secrétariat de la CTOI a mis à jour les captures d'albacore dans la base de données de la CTOI en utilisant les nouvelles séries produites lors de l'atelier.
- b) Une enquête sur l'état des systèmes de collecte et de traitement des données pour la pêcherie palangrière indonésienne (novembre 2013), afin d'évaluer les impacts des activités du projet CTOI-OFCF et d'autres partenaires dans le cadre du Programme multilatéral de suivi des captures (2002-2007). (projet CTOI-OFCF)
- c) Aide à la poursuite des activités de collecte et de gestion des données dans l'Union des Comores (activité conjointe de la CTOI et du projet COI-SmartFish).
- d) Assistance aux systèmes de collecte et de traitement des données des pêches du Sri Lanka (activités conjointes CTOI-OFCF et CTOI-BOBLME), y compris l'aide à la révision du plan d'échantillonnage et une assistance au renforcement de la collecte et de la gestion des données.
- e) Aide à la mise en œuvre d'un projet pilote pour évaluer l'importance des captures d'espèces CTOI et de requins à Madagascar, y compris le suivi des pêcheries traditionnelles, artisanales et semi-industrielles exerçant en divers sites le long des côtes malgaches (activité conjointe de la CTOI et du projet COI-SmartFish).
- f) Aide à l'évaluation des systèmes de collecte et de traitement des données des pêcheries artisanales de Maurice (projet CTOI-OFCF) et des Seychelles (CTOI).
- g) *Data mining* pour les pêcheries côtières de Malaisie, pour évaluer l'utilisation des données de prises-et-effort de ces pêcheries pour estimer des indices d'abondance pour les espèces de thons néritiques (projet CTOI-OFCF).

22. Un nouveau protocole d'accord entre la CTOI et l'OFCF a été signé en juin 2013, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes statistiques pour les pêcheries de thon, y compris la mise à disposition de fonds et le détachement d'un expert OFCF auprès du Secrétariat de la CTOI pour coordonner les activités du projet. La durée de la phase IV du projet sera de trois ans, jusqu'en mars 2016, les fonds étant engagés pour chaque année et l'extension du projet décidée par échange de lettres entre la CTOI et l'OFCF. Les pêcheries de l'Indonésie et de la Thaïlande seront au centre des activités de la première année de la phase IV du projet.

4.2.1 Activités relatives aux données – renforcement des capacités

23. Depuis début 2011, le Secrétariat de la CTOI est responsable de la coordination des activités relatives à la Liste mondiale consolidée des navires autorisés (LCNA), liste régulièrement mise à jour qui inclut les navires autorisés des cinq ORGPt. La collaboration entre le Secrétariat de la CTOI et FAO-FIDI s'est poursuivie en 2014 et la phase de test du nouveau logiciel de LCNA est actuellement en cours. En 2014, la LCNA sera encore améliorée grâce à des fonds du Projet sur la gestion durable des pêcheries thonières : Conservation dans les zones au-delà des juridictions nationales du Fonds pour l'environnement mondial. L'objectif principal de la composante LCNA de ce projet est de s'assurer que les mises à jour de la LCNA ont lieu autant que possible en temps réel.
24. En août-octobre 2013, le Secrétariat de la CTOI a embauché les services d'un expert halieute pour aider le Secrétariat de la CTOI à réviser et mettre à jour les niveaux de capacité de pêche basée sur l'effort, en nombre de navires de pêche actifs, dans l'océan Indien. Les résultats de ces travaux sont présentés dans un document séparé (IOTC-2013-SC16-19). Le Secrétariat de la CTOI a mis à jour les estimations des nombres de navires de pêche (statistiques sur les bateaux de pêche) en utilisant ces nouvelles informations.
25. En 2012, le Secrétariat de la CTOI et le projet COI-SMARTFISH sont convenus de démarrer une coopération dans la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités en matière de SCS et de collecte des données dans les pays côtiers du sud-ouest de l'océan Indien. Le projet a débuté ses activités en 2013, comme indiqué plus haut.

26. En 2013, le Secrétariat de la CTOI, en consultation avec le Conseil de développement des pêches d'outre-mer de Taïwan, Chine (OFDC), a effectué une revue des données de fréquences de tailles disponibles pour les palangriers de Taïwan, Chine pour attirer l'attention sur la récente et soudaine augmentation de la longueur moyenne des spécimens échantillonnés pour les longueurs, ainsi que sur le manque général de cohérence avec les données de prises-et-effort. En conséquence, un atelier pour examiner les données de fréquences de tailles recueillies par les principales flottes de palangriers asiatiques est prévu plus tard en 2014.

4.3 *Évaluation des stocks*

27. Suite à la recommandation du Groupe de travail sur les thons tropicaux en 2012, approuvée par le Comité scientifique lors de sa 15^e session, un consultant spécialisé en évaluation de stock (le Dr Adam Langley) a été engagé à nouveau en 2013 pour effectuer des analyses d'évaluation du stock de patudo.

28. Le chargé des pêches (évaluation des stocks) a aidé à coordonner les activités des groupes de travail sur les principales espèces sous mandat de la CTOI (GTTN, GTEPA, GTPP, GTTT) et a présenté un certain nombre d'analyses de référence. Le Secrétariat de la CTOI a présenté un total de 5 documents sur les évaluations de stocks en tant qu'auteur principal. Deux documents furent présentés au GTTN (IOTC-2013-WPNT03-23 et -24). Ils se concentraient sur les approches d'évaluation des stocks en manque de données et qui furent testées sur la thonine et le thon mignon par un expert invité (IOTC-2013-WPNT03-25). L'un des documents discutait des nouvelles séries de PUE élaborées à partir des données des canneurs maldiviens et de l'approche d'évaluation des stocks traditionnelle qui leur fut appliquée. Au GTPP, un document fut présenté sur les approches en manque de données pour les marlins, qui furent testées sur l'espadaon (IOTC-2013-WPB11-28). Le Secrétariat de la CTOI, en collaboration avec des chercheurs de diverses CPC, a présenté, lors de la 15^e session du Groupe de travail sur les thons tropicaux, un autre document, IOTC-2013-WPTT15-32 sur la normalisation des PUE des canneurs maldiviens pour le listao. Par ailleurs, en collaboration avec d'autres scientifiques, 5 documents furent présentés en tant qu'auteur secondaire (IOTC-2013-WPNT03-25; IOTC-2013-WPB11-32, IOTC-2013-WPTT15-30, IOTC-2013-WPTT15-32, IOTC-2013-WPTT15-33). Le Secrétariat de la CTOI a également coordonné et piloté la finalisation d'un rapport sur la normalisation de la PUE (IOTC-2013-CPUEWS01-R).

29. Une analyse de l'historique récent des évaluations examinées lors des groupes de travail au cours de ces quatre dernières années révèle la valeur d'une approche mixte dans laquelle les contributions des scientifiques des CPC (19) sont complétées par des contributions du Secrétariat de la CTOI (6 et une collaboration à 7 autres), de consultants (4) ou d'experts invités externes (11 évaluations). Étant donné, notamment, que les scientifiques nationaux ont généralement chaque année un temps limité à allouer aux analyses des stocks de la CTOI, en raison de leurs autres engagements, le fait de posséder une expertise en évaluation de stock au sein du Secrétariat de la CTOI garantit que les travaux d'évaluation reçoivent une pleine attention pendant la majeure partie de l'année, outre la formation et l'assistance apportées par les travaux en collaboration avec les scientifiques nationaux.

30. En outre, le premier atelier sur la PUE a été facilité par le Secrétariat de la CTOI et a concerné les problèmes de normalisation des indices d'abondance, et comment les résoudre. Un total de 24 personnes de 15 pays ont participé à cet atelier de deux jours, les 21 et 22 octobre 2013. Un certain nombre de problèmes ont été identifiés, que le CPC ont convenu de résoudre durant l'intersession. Les détails peuvent être trouvés dans le rapport [IOTC-2013-CPUEWS01-R](#).

31. Le chargé de l'évaluation des stocks à la CTOI a travaillé avec des experts de la NOAA (Dr. Jim Ianelli) et du CSIRO (Dr Dale Kolody) à des activités de formation/renforcement des capacités sur l'évaluation des stocks en 2013, lors d'un atelier à Bangkok, Thaïlande, en mai 2013. Huit personnes de huit pays de l'océan Indien (Inde, Indonésie, Sri Lanka, Malaisie, Thaïlande, Maldives et 2 qui ne sont pas membres, le Bangladesh et le Myanmar) ont participé à cet atelier qui a eu lieu en collaboration avec BOBLME. Des ateliers similaires sont destinés à d'autres parties de l'océan Indien en 2014 (ouest de l'océan Indien et nord des mers arabes).

32. Le Secrétariat de la CTOI a aidé et développé certains des modèles utilisés dans le processus d'ESG visant à répondre à la résolution 12/14, remplacée par la résolution 13/10. Un petit sous-groupe du groupe de travail sur les méthodes a élaboré des modèles opérationnels pour le germon et le listao, ainsi que sur le cadre d'évaluation des points de référence. Ces résultats ont été présentés au CS et seront poursuivis en 2014 et 2015. En outre, des initiatives de renforcement des capacités en matière d'ESG ont été lancées lors de l'atelier (financé par BOBLME) d'évaluation des stocks qui a eu lieu à Bangkok en 2013, et seront poursuivies en 2014 avec un financement ZADJN-FEM ainsi que de l'UE et de l'Australie.

33. Le Secrétariat de la CTOI a participé en tant qu'experts à un atelier ESG sur les règles d'exploitation, organisé par l'ISSF avec des experts de ce domaine provenant de toutes les ORGP et d'autres institutions. Les approches

de la CTOI ont été favorablement acceptées et l'IATTC et l'ICCAT ont proposé d'utiliser des points de référence provisoires similaires à ceux adoptés par la CTOI.

34. Le chargé de l'évaluation des stocks au Secrétariat de la CTOI a également présenté de nouvelles recherches sur les stocks de thons de l'océan Indien (patudo) au Centre pour l'avancement de l'évaluation et des modèles de populations qui ont été bien acceptées et publiées dans un numéro spécial d'une revue de renommée internationale, *Fisheries Research*. En outre, le Secrétariat de la CTOI a été invité à présenter quelques-unes des approches en manque de données à la Conférence mondiale sur l'évaluation des stocks à Boston, États-Unis d'Amérique.

4.4 Science : autres sujets

35. En 2013, le Secrétariat a organisé deux ateliers techniques sur la mise en œuvre des mesures visant à réduire les prises accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières de la CTOI (Tableau 3). Ces ateliers avaient les trois principaux objectifs suivants : fournir une formation et des démonstrations sur des solutions pratiques permettant aux palangriers de se conformer à la Résolution de la CTOI 12/06, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Plus précisément, les ateliers ont présenté trois réduction des prises accidentelles des oiseaux de mer (lignes d'effarouchement des oiseaux, solutions de lestage de ligne et pose de nuit) aux gestionnaires des pêches et au personnel-clé des CPC de la CTOI. L'intention était de fournir aux participants les outils nécessaires (fiches d'informations, spécifications techniques, etc.) pour aider les flottes nationales à mettre en œuvre les deux-sur-trois mesures d'atténuation appropriées et de discuter de la sécurité et d'autres questions pratiques qui peuvent être soulevée dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de la mesure de réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer. Les ateliers ont également insisté sur les obligations de collecte et de déclaration des données relatives à la pêche à la palangre dans l'océan Austral, pour améliorer la capacité de la CTOI à comprendre et à gérer les impacts de la pêche sur les oiseaux de mer.

Tableau 3. Activités scientifiques et de renforcement des capacités réalisées en 2013.

Pays	Date	Personnel	Description
Indonésie, Thaïlande	Plusieurs	Chef de projet OFCF	Dispositions administratives et évaluation des rapports financiers
Maldives	2–6 février	Chargé des pêches CTOI (Évaluation des stocks)	Normalisation de la PUE (Données et analyses avec MRC)
Comores & Madagascar	10–18 février	Coordinateur données CTOI	Identification de consultants locaux pour réaliser les activités dans le cadre de COI-SmartFish
Sri Lanka	Plusieurs	Coordinateur données CTOI	Formation base de données (Pelagos)
Inde, Sri Lanka, Maldives, Thaïlande, Indonésie, Malaisie	24–28 mai	Chargé des pêches CTOI (Évaluation des stocks)	Renforcement des capacités en évaluation des stocks
Indonésie	20–26 juin	Coordinateur données CTOI	Atelier d'estimation des captures de germon
Indonésie	8–9 juillet	Secrétaire adjoint CTOI	1 ^{er} atelier technique sur la mise en œuvre des mesures de réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières de la CTOI
UE, Espagne	21–22 octobre	Chargé des pêches CTOI (Évaluation des stocks)	Atelier sur la normalisation de la PUE
Seychelles	5–15 novembre	Consultant	Évaluation du système de statistiques des pêches des Seychelles (pêcheries artisanales)
Indonésie	20 nov.– 20 déc.	Consultant	Évaluation de la collecte et du traitement des données de la pêcherie palangrière en Indonésie
Rép. de Corée	29–30 novembre	Secrétaire adjoint CTOI	2 ^e atelier technique sur la mise en œuvre des mesures de réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières de la CTOI

4.5 Fiches d'identification – requins, oiseaux de mer, tortues marines et poissons porte-épée

36. Suite à des recommandations du Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires et du Comité scientifique, visant à créer des fiches d'identification des requins, tortues marines et oiseaux de mer, le Secrétariat a élaboré, finalisé et imprimé des fiches d'identification des requins, tortues marines, oiseaux de mer et poissons porte-épée, avec l'assistance des experts suivants :

- a) **Requins** – Président du GTEPA, Dr Charles Anderson, et Vice-président, Dr Evgeny Romanov. Ces fiches d'identification ont été réalisées avec des illustrations de raies et requins par Roger Swainston et à partir d'un travail collaboratif de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et du Muséum National d'Histoire Naturelle (France).
- b) **Oiseaux de mer** – Birdlife International – Dr Ross Wanless, Secrétariat de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels – M. Barry Baker, et *Royal Society for the Protection of Birds* – Mme Cleo Small. Ces fiches d'identification bénéficient d'illustrations d'oiseaux de mer généreusement fournies par *Random House Struik*, qui en détient les droits de reproduction.
- c) **Tortues marines** – MA de l'IOSEA - M. Douglas Hyke et son équipe, IFREMER La Réunion – M. Jérôme Bourjea, et KELONIA – M. Stéphane Ciccione.
- d) **Poissons porte-épée** – IFREMER – M. Hughes Evano, ARDA – Dr Evgeny Romanov
- e) **Thons** – La Commission a approuvé l'élaboration de fiches d'identification des thons et des thazards sous mandat de la CTOI. Un consultant a été embauché et, avec l'aide du Secrétariat de la CTOI, a finalisé ces fiches fin décembre 2013. Ces fiches ont été distribuées aux principaux utilisateurs : les observateurs scientifiques dans le cadre du Mécanisme régional d'observateurs de la CTOI, mais elles ont également été distribuées et utilisées par les pêcheurs afin d'enregistrer et signaler les interactions avec les requins, tortues marines et oiseaux de mer. Les fiches d'identification ont été produites en anglais et en français.

5. SOUTIEN AUX ACTIVITE LIEES A L'APPLICATION

- 37. Les activités liées à l'application continuent à s'accroître et représentent une charge comparable à l'appui aux activités scientifiques, étant donné que la Commission a étendu ses exigences de déclaration avec l'adoption de nouvelles résolutions. Le Secrétariat en 2013 a continué de consacrer une part significative de son temps au soutien aux CPC afin qu'elles respectent leurs obligations vis-à-vis de la Commission, et a organisé des missions d'aide à l'application dans certains pays membres.
- 38. Les demandes d'appui par le Comité d'application ont été beaucoup plus importantes cette année, suite au renforcement du Comité d'application. Cela a nécessité l'envoi de questionnaires d'application à toutes les CPC, conformément aux exigences de la Commission, et le traitement des réponses et des informations disponibles dans les rapports nationaux, afin de rédiger les rapports des pays qui seront présentés lors de la 11^e session du Comité d'application. Cela a abouti à un total de près de 70 documents à traiter en vue du Comité d'application, avec une augmentation mesurable de la charge de travail du Secrétariat.
- 39. La révision des données relatives aux mises à jour du Registre CTOI des navires autorisés a augmenté de façon significative et a souvent exigé une attention particulière de la part du Secrétariat afin d'assurer l'exactitude de ce Registre des navires autorisés. Les autres soumissions de données, telles que les données scientifiques destinées aux évaluations de stock, continuent d'exiger un traitement et une validation considérables avant qu'elles ne soient intégrées dans les bases de données de la CTOI. Cette phase de traitement, dans la plupart des cas, est l'une des principales tâches du Secrétariat car elle conduit souvent à plusieurs demandes d'éclaircissements auprès des agents de liaison en charge des données.
- 40. La maintenance du Registre CTOI des navires en activité, unique à ce jour au sein des organisations régionales de gestion des pêches thonières, exige également une participation active du personnel du Secrétariat, dans la mesure où les déclarations des diverses parties révèlent souvent des divergences et incohérences que le personnel essaie de résoudre en contactant les diverses parties concernées.
- 41. Le Secrétariat a également poursuivi la coordination de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs permettant de surveiller les transbordements en mer des grands palangriers thoniers. Mettant davantage l'accent sur l'utilisation des données produites par ce programme pour identifier les infractions possibles, le Secrétariat doit maintenant identifier et signaler les infractions possibles aux flottilles participant au programme. Cette année, le Secrétariat a aussi renouvelé, par le biais de la FAO, le contrat d'exécution des travaux prévus dans le programme. Des informations plus détaillées sur cette activité (entièrement prise en charge par les contributions des participants au programme) sont rapportées directement au Comité d'application. Une réunion d'examen regroupant des représentants du Consortium et des flottes participant au programme devrait avoir lieu en marge de la 11^e session du Comité d'application, en mai 2014, afin de discuter de sujets relatifs à la mise en œuvre du Programme.

42. Lors de sa 16^e session, la Commission a adopté la Résolution 12/10 *Pour promouvoir la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion déjà adoptées par la CTOI*. La résolution stipule que « *La Commission créera un fonds spécial pour le développement des capacités, afin de garantir l'application des mesures de conservation et de gestion adoptées par la CTOI. Ce fonds spécial sera abondé par des contributions volontaires. Le Secrétariat contactera les organisations internationales, les bailleurs de fonds et les organisations non gouvernementales pour rechercher des contributions financières volontaires.* » Le Secrétariat a contacté ces organisations.
43. Depuis l'adoption de la Résolution 12/10, le Secrétariat de la CTOI a élaboré des notes succinctes de présentation de ce projet et a reçu de plusieurs organisations un appui financier ou des accords de coopération permettant de réaliser plusieurs missions d'aide à l'application et de formation à la mise en œuvre de la résolution de la CTOI sur les mesures du ressort de l'État du port (10/11).

5.1 Activités de renforcement des capacités : Missions d'aide à l'application

44. Le concept central des efforts relatifs au renforcement des capacités réside dans les Missions d'aide à l'application (MAA), qui visent à faire mieux connaître le travail de la Commission et du Comité d'application aux CPC. Les MAA combinent un renforcement des capacités et un exercice de planification permettant d'entreprendre des activités venant en appui des problèmes identifiés lors de l'examen des Rapports d'application de chaque pays lors de la dernière session du Comité d'application.
45. Les MAA sont réalisées par le Secrétariat (section conformité) sur une durée d'une semaine environ, auprès d'une audience composée de fonctionnaires nationaux travaillant au sein des bureaux chargés de la mise en œuvre des résolutions de la CTOI. La structure d'une MAA comprend les composantes suivantes :
- Un court atelier d'une journée visant à améliorer la compréhension de la structure de la CTOI, de ses processus et du fonctionnement de ses organes subsidiaires. La manière dont, sur la base des avis scientifiques sur l'état des stocks, les actions conjointes sont proposées, débattues par les CPC et, éventuellement, traduites en accords d'action, dans le cas d'un appui suffisant des membres, est tout particulièrement abordée. Le rôle de la conformité visant à assurer l'efficacité des actions sera souligné.
 - Une seconde partie est centrée sur la présentation des principales obligations comprises dans le corpus des résolutions adoptées par les membres de la CTOI. L'objectif consiste à présenter aux participants la nature et l'étendue des mesures de conservation et de gestion adoptées, afin de faciliter la compréhension des principes et objectifs généraux inclus dans ces mesures.
 - Une troisième partie de la mission est dédiée à l'examen détaillé, avec les représentants du gouvernement, des mesures de conservation et de gestion applicables tout particulièrement au pays concerné, et à la discussion sur les problèmes qu'ils rencontrent, le cas échéant, lorsqu'ils mettent en œuvre ces actions.
 - La dernière activité consiste à collaborer avec la CPC concernée en vue de l'élaboration d'un plan de renforcement de la conformité, comprenant une liste des actions dirigées, les institutions nationales qui seront responsables et des délais de mise en œuvre de ces actions. Cette étape pourrait également servir d'outil pour identifier les domaines dans lesquels la CPC aurait besoin d'une aide supplémentaire afin de surmonter des défis particulièrement difficiles.
46. Un compte-rendu des résultats des actions de collaboration énumérées dans les points c et d peut être présenté par la CPC au Comité d'application, instaurant ainsi une référence à partir de laquelle mesurer les progrès accomplis dans le renforcement de la conformité.
47. À ce jour, sept MAA ont été réalisées avec succès dans les pays suivants : Indonésie, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Oman, Sri Lanka et Tanzanie. De nouvelles missions sont prévues dans d'autres pays en 2014.

5.2 Activités de renforcement des capacités : Formation sur la résolution relative aux mesures du ressort de l'État du port

48. L'autre composante est spécifique à la mise en œuvre de la Résolution 10/11 *Sur des mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée*. Cette formation est tout d'abord destinée au personnel de terrain et à ses responsables, car elle se concentre davantage sur les aspects opérationnels de la résolution sur les mesures du ressort de l'État du port.
- Mettre en place, au niveau national, une formation sur les mesures du ressort de l'État du port applicables à la CTOI, destinée aux représentants des gouvernements des CPC de la région ;

- b) Élaborer un système d'informations sur les mesures du ressort de l'État du port, afin de faciliter le partage des informations, comme requis dans la Résolution 10/11.

49. Deux ateliers régionaux de formation sur la mise en œuvre des résolutions de la CTOI ont été organisés. Le premier eut lieu à Maurice avec un cofinancement du Programme ACP Fish II et le second eut lieu en Malaisie, avec un cofinancement du *Bay of Bengal Large Marine Ecosystem* (BOBLME).
50. Afin de soutenir ces activités, deux programmes de formation ont été élaborés avec l'aide de M. Gilles Hosch et de l'entreprise *Capfish cc*, agissant comme consultants. L'un concerne la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, et le second celle des mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

5.3. Financement de ces activités

51. Le financement de ces activités est assuré par le biais d'une coopération avec plusieurs initiatives, suite à la présentation des initiatives de renforcement des capacités auprès des bailleurs de fonds potentiels. Le Secrétariat a :
- a) signé un accord de subvention avec l'Union européenne à hauteur de 80 000 €, afin de financer l'élaboration des deux programmes de formation et les missions d'aide à l'application (1^{er} août 2012-31 juillet 2013) ;
- b) reçu des financements de la part des agences/projets suivants :
- Programme Smartfish de la Commission de l'océan Indien, financé au titre du 10^{ème} Fonds européen de développement (financement visant à entreprendre, dans les pays éligibles, des missions d'aide à l'application et des formations nationales sur les MREP) ;
 - Projet de la Banque Mondiale (en vertu du Partenariat mondial pour les océans), par le biais de la Commission de l'océan Indien (financement visant à entreprendre, dans les pays éligibles, des missions d'aide à l'application, à élaborer un système de partage des informations relatives au MREP ainsi qu'un modèle de législation halieutique) ;
 - Projet ACP Fish II (financement pour une formation régionale sur les MCG) ;
 - *Bay of Bengal Large Marine Ecosystem* (BOBLME) (financement pour une formation régionale sur les MCG) ;
 - Projet de la FAO « Gestion durable des pêches thonières et conservation de la biodiversité dans les zones au-delà de la juridiction nationale (ZADJN) », financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (en vue de la poursuite du développement de la LCNA, d'un modèle de législation nationale sur les MREP et de plusieurs activités de renforcement des capacités ; ces activités débuteront en 2014) ;
 - WWF : a apporté une aide à la production des matériels pour le kit de l'inspecteur au port.
52. La participation du coordinateur de l'application et du chargé de l'application à diverses réunions a permis une meilleure coordination avec d'autres efforts liés au suivi, contrôle et surveillance dans la zone CTOI. Cela comprend entre autre des réunions comme celle du Comité de pilotage des projets COI-SmartFish et ACP Fish II.
53. La section conformité continue à participer également activement au projet pilote Fish-I Afrique, un partenariat entre les Comores, le Kenya, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, soutenu par *The Pew Charitable Trust*. Celui-ci relie les partenaires en temps réel afin qu'ils partagent des informations et renseignements leur permettant de prendre des décisions et des mesures contre les opérateurs illégaux présumés.
54. Le [Tableau 4](#) résume toutes les missions relatives à l'application.

Tableau 4. Missions relatives aux activités d'application réalisées en 2013.

Pays	Date	Personnel	Description
Sri Lanka	04–15 février	Coordinateur application/ Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Indonésie	25 fév. – 08 mars	Coordinateur application/ Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Madagascar	24 juin – 5 juil.	Coordinateur application/ Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Comores	1–5 juillet	Chargé d'application	Formation MREP
Mozambique	22 juil. – 2 août	Coordinateur application/Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Tanzanie	5–16 août	Coordinateur application/Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Oman	15–26 septembre	Coordinateur application/Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Seychelles	7–11 octobre	Chargé d'application	Formation MREP
Maurice	22 oct.– 5 nov.	Coordinateur application/Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Kenya	25 nov. – 6 déc.	Coordinateur application/Chargé d'application	Mission d'aide à l'application & Formation MREP
Maurice	27–30 août	Secrétaire exécutif/Coordinateur application/Chargé d'application	Atelier régional d'aide à la mise en œuvre des résolutions de la CTOI

6. COMMUNICATION ET INFORMATIONS PUBLIQUES

6.1 Documents (articles et rapports)

55. Le Secrétariat continue de publier tous les rapports de la Commission et de ses organes subsidiaires (groupes de travail et comités). Tous les rapports sont actuellement publiés sous format électronique uniquement, suite à la décision de la Commission lors de sa 17^e session.
56. En 2013, le Secrétariat a produit 62 documents/rapports ([Appendice III](#)) à l'appui du processus scientifique de la CTOI, sans compter les rapports des différents groupes de travail (6) et les résumés exécutifs (25). En outre, 44 autres documents/rapports ont été élaborés à l'appui des autres organes de la CTOI (Commission, Comité d'application, Comité permanent d'administration et des finances).
57. Une fois de plus, il n'a pas été possible de finaliser la production d'un recueil des données en raison de la charge de travail élevée des sections du Secrétariat concernées.

6.2 Lettre d'information électronique de la CTOI

58. Début 2013, le Secrétariat a poursuivi la publication de la lettre d'information électronique de la CTOI mais, du fait des importants efforts réalisés pour finaliser le nouveau site web de la CTOI, sa publication a été temporairement suspendue. Cette lettre d'information, qui fait maintenant partie du nouveau site web, vise à rester en contact avec et à informer les CPC et autres parties intéressées des actions réalisées pour assurer la durabilité des pêcheries des CPC de la CTOI et du travail de soutien fourni par le Secrétariat de la CTOI. Un autre objectif consiste à fournir aux lecteurs de plus amples renseignements sur la façon dont la science, la gestion et la conformité se combinent afin de maintenir le délicat équilibre nécessaire pour assurer l'utilisation durable à long terme de ces importantes ressources renouvelables. En outre, les réussites, les échecs et l'évolution de ce processus, ainsi que les nombreux défis posés par un processus de gestion conjointe ont été et continueront d'être partagés par l'intermédiaire du bulletin électronique.

6.3 Site Internet de la CTOI

59. Le site Internet de la CTOI reste un portail pour diffuser ses informations scientifiques à un large public. Le Secrétariat a achevé le développement d'un nouveau site Internet, comme demandé par la Commission
60. Avec l'aide du projet ACP Fish II, un consultant, M. Stefano Piredda, a développé une application destinée au site Internet, qui permettra aux utilisateurs de lancer une recherche plus rapide et exhaustive au sein du recueil des Mesures de conservation et de gestion de la CTOI (juillet-août 2012), qui fait maintenant partie du site web : <http://www.iotc.org/fr/mcgs/simple>.

7. APPUI AUX REUNIONS

7.1 Fonds de participation aux réunions

61. Le Fonds de participation aux réunions (FPR) de la CTOI a été créé lors de la 14^e session de la Commission (2010), qui s'est tenue à Busan, République de Corée, par le biais de la Résolution 10/05 *Sur la mise en place d'un fonds de participation aux réunions scientifiques pour les Membres et Parties Coopérantes non-Contractantes en développement*. L'objectif principal du FPR est d'accroître la participation des CPC en développement aux réunions scientifiques de la CTOI. Conformément au paragraphe 6 de la résolution 10/05, les candidatures au FPR ne sont recevables que si le candidat entend produire et présenter un document de travail concernant le groupe de travail auquel il souhaite participer, ou le rapport national de sa CPC dans le cas des réunions du Comité scientifique. Plus spécifiquement, le FPR a été créé dans le but d'aider les scientifiques et les représentants des CPC de la CTOI, qui sont des États en développement, à participer et/ou contribuer aux travaux de la Commission, du Comité scientifique et de ses groupes de travail.
62. Le FPR a initialement été abondé à hauteur de 200 000 USD à partir des reliquats budgétaires de la CTOI en 2010, puis devait ensuite être abondé par des sources que la Commission devait identifier. Le FPR a été abondé en 2011, 2012 et 2013 par la Commission, pour compenser les dépenses, à nouveau au moyen des reliquats budgétaires de la CTOI. Par ailleurs, l'Australie a contribué 69 492 \$US en 2012 et 75 405 \$US en 2013 pour couvrir la participation des États côtiers aux 16^e et 17^e sessions de la Commission. Le FPR a permis d'augmenter significativement le niveau de participation des États côtiers en développement aux réunions de la CTOI. Cependant, la durabilité à long terme du FPR reste préoccupante dans la mesure où la Commission doit toujours identifier une procédure pour son abondement.
63. La participation des scientifiques des CPC en développement aux réunions des groupes de travail et du Comité scientifique de la CTOI a continué à augmenter en 2013 (19 en 2010, 33 en 2011, 42 en 2012, 58 en 2013 : voir [Tableau 1](#)), en grande partie grâce au FPR de la CTOI.
64. En 2011, 2012 et 2013, tous les bénéficiaires du FPR ont rédigé et présenté au moins un document de travail ou rapport national concernant la réunion à laquelle la Commission a financé leur participation. La qualité de ces documents continue à s'améliorer, résultat direct de l'augmentation de la participation des scientifiques des États côtiers en développement à ces réunions.
65. En seconde priorité, la Résolution 10/05 indique que le FPR devrait être utilisé pour financer la participation d'un représentant par CPC en développement à une réunion non scientifique de la Commission, y compris les sessions ordinaires, si la CPC a l'intention de présenter des rapports relatifs à la réunion en question, et à condition que la CPC ne soit pas admissible à une aide au titre du fonds établi en vertu de la section VII de l'UNFSA. En 2013, le Secrétariat a facilité la participation à des réunions non scientifiques de plus de 30 personnes provenant de 15 CPC en développement de la CTOI, comme détaillé dans le [Tableau 5](#).

Tableau 5. Participants aux réunions non scientifiques, soutenus par le FPR en 2013 (chiffres de 2012 indiqués pour comparaison).

Réunion	Date et lieu	2012	2013
Comité technique sur les critères d'allocation	18-20 février, Muscat, Oman	10	20
Comité d'application	2-4 mai, Maurice	15	13
Comité permanent d'administration et des finances	8-10 mai, Maurice	14	12
Session de la Commission	6-10 mai, Maurice	14	13

7.2 Appui logistique à l'organisation des réunions

66. Le Secrétariat a travaillé avec plusieurs traducteurs en 2013 pour la traduction et la préparation des documents dans les deux langues de la Commission pour les réunions de la Commission, du Comité d'application, du Comité permanent d'administration et des finances, du Comité scientifique, ainsi que pour toutes les circulaires de la CTOI et autres informations de référence. Afin de réduire les coûts de personnel, la traduction des documents dans les langues officielles de la Commission (anglais et français) a été sous-traitée selon les besoins. À moins qu'il n'y ait une augmentation très importante des besoins en traduction, cette approche semble la plus efficace au vu des limites actuelles du budget.

67. Le Secrétariat a été en contact avec des institutions locales, des hôtels, des prestataires de services, des voyagistes, pour l'organisation des groupes de travail et autres réunions de la CTOI en 2013, qui se sont tenus dans cinq pays différents, outre les Seychelles.

7.3 Préparation des rapports

68. En 2013, le personnel du Secrétariat a fourni le soutien nécessaire à la rédaction et la diffusion des rapports de toutes les réunions de la CTOI. En 2013, tous les rapports des réunions de la CTOI ont été rédigés, finalisés et diffusés de manière efficace et dans un court laps de temps afin de s'assurer que les CPC aient accès aux conclusions et recommandations les plus récentes des réunions peu de temps après l'achèvement de celles-ci (généralement dans un délai d'une semaine).

8. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

69. La maintenance de l'infrastructure informatique, y compris l'entretien du réseau et des serveurs, ainsi que le support technique Internet, ont été fournis par un consultant financé dans le cadre de l'Accord relatif au siège de la CTOI avec la République des Seychelles. Ces services ont également été étendus à un appui général lors des réunions et à la maintenance du site web.

9. ADMINISTRATION

70. L'administration financière et la gestion du personnel de la CTOI sont réalisées par le biais du système PGI de la FAO, appelé GRMS. Cela comprend la gestion des fonds extrabudgétaires, l'organisation des voyages et l'appui logistique aux activités des sections techniques, comme détaillé dans les documents IOTC-SCAF11-04 et -05.

10. PROGRES CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS DU CPAF10

71. Lors de la dixième session du CPAF en 2013, les CPC sont convenues d'une série de mesures à prendre par elles-mêmes et le Secrétariat concernant plusieurs problèmes. Le tableau qui a été élaboré par la suite et convenu par le CPAF10 a été fourni à la Commission lors de sa 17^e session, pour approbation. En [Appendice IV](#) se trouve une mise à jour des progrès relatifs à la mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du CPAF, qui ont été approuvées par la S17 de la Commission.

11. AUTRES ACTIVITES

11.1 Contacts avec d'autres organisations

72. Le Secrétariat maintient régulièrement le contact avec d'autres organisations de la région dans le but de coordonner autant que possible les activités scientifiques, ce qui est essentiel pour éviter la duplication des efforts avec des organisations similaires. Le Secrétaire exécutif et le Secrétaire adjoint entretiennent des contacts réguliers avec les autres ORGP thonières (CCSBT, IATTC, ICCAT et WCPFC), même si en 2013 ils n'ont pas participé aux réunions des autres ORGP thonières, pour des raisons de contraintes budgétaires.
73. Comme mentionné ci-dessus, le Secrétariat entretient des liens étroits avec la Commission de l'océan Indien (COI), principalement à travers les discussions concernant les possibilités de coordination et de coopération dans des projets concernant la pêche au thon. Le Secrétariat participe actuellement à un certain nombre d'activités conjointes avec le Projet de stratégie régionale intégrée sur la pêche (IRFS) de la COI, également connu sous le nom SmartFish, principalement sur les questions d'application, mais il est prévu qu'il y aura une collaboration sur les activités de collecte de données entre l'IRFS et la CTOI.
74. Le Secrétariat, en collaboration avec les secrétariats des ORGP thonières, a poursuivi en 2013 sa coopération avec la FAO dans l'élaboration du projet « *Gestion durable des pêcheries thonières et conservation de la biodiversité dans les zones au-delà de la juridiction nationale (ZADJN)* », financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et comportant les objectifs suivants : Atteindre l'efficacité et la durabilité de la production thonière et la conservation de la biodiversité dans les ZADJN, par l'application systématique d'une approche écosystémique des pêcheries thonières pour : (i) soutenir l'utilisation de pratiques de gestion halieutique et de pêche durables et efficaces par les parties prenantes des ressources thonières, (ii) réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et (iii) atténuer les impacts négatifs des prises accessoires sur la biodiversité. Le démarrage du projet a été repoussé à mars 2014.
75. La Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC) est un organisme consultatif sous l'égide de la FAO, qui s'occupe des espèces autres que thonidés dans la ZEE des pays membres. La SWIOFC n'a pas

pour mandat de gérer les pêcheries ciblant les thons, mais contribue activement aux travaux de la CTOI et assiste celle-ci dans ses actions de gestion ; il est donc essentiel de collaborer avec elle. Dans la mesure du possible, le Secrétariat assiste aux réunions de cette organisation, comme celles de son Comité scientifique et du récemment créé Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans les pêcheries thonières.

76. Le Secrétariat a été invité à participer au Business Forum Indonésien sur les Thons (27-29 mai 2013), co-organisé par le Ministère du développement régional (KPDT), par le Ministère des ressources marines, par l'Indonésie et par l'*International Pole and Line Foundation* (IPNLF). Le Secrétariat a présenté un exposé sur le processus de la CTOI et les activités de renforcement des capacités en Indonésie.
77. Le Secrétariat poursuit sa coopération avec diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées par les activités de la Commission, dont :
- le **Protocole d'accord sur les tortues marines de l'océan Indien**, une organisation intergouvernementale pour la protection des tortues marines ;
 - **BirdLife International** qui, avec le Secrétariat de la CTOI, organise des activités de renforcement des capacités sur les mesures d'atténuation des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières ;
 - le **Fonds Mondial pour la Nature (WWF)** : coopération sur plusieurs fronts, mais se concentre sur les problèmes d'application (formation sur les mesures du ressort de l'État du port) ;
 - l'**International Seafood Sustainability Foundation** : coopération sur l'ESG, la normalisation de la PUE, la capacité de pêche et autres activités auprès des diverses ORGP thonières ;
 - l'**Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP)** : travail avec cet accord multilatéral pour la coordination des activités internationales visant à réduire les menaces pesant sur les populations d'albatros et de pétrels.
 - **Programme Grands écosystèmes marins du Golfe du Bengale (BOBLME)** : programme mis en œuvre par la FAO, sur des questions techniques telles que le renforcement des systèmes de collecte des données dans les pays de l'océan Indien oriental et sur l'évaluation de l'état des espèces intéressant la CTOI, comme les requins.

APPENDICE I
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2013

Activités de renforcement des capacités proposées par le Comité scientifique pour 2013 et approuvées par S17

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Recommandation CS15.17:	Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds destinés à l'organisation de formations sur l'identification des espèces, l'atténuation des prises accessoires et les méthodes de collecte des données pour les CPC possédant des flottilles de fileyeurs et d'identifier d'autres sources éventuelles d'assistance à la réalisation de ces activités.	En suspens : Financement identifié dans le cadre du projet FEM-FAO ZADJN et du budget 2014-2015 de la CTOI
Recommandation CS15.32:	Le CS a RECOMMANDE au Secrétariat de la CTOI de coordonner l'élaboration et l'organisation de plusieurs ateliers de formation ayant pour objectif de fournir une assistance aux CPC en développement afin qu'elles comprennent mieux le processus d'ESG, y compris la façon dont les points de référence et les règles d'exploitation devraient fonctionner dans le contexte de la CTOI. Le CS a DEMANDE à ce que le budget de la Commission prévoie les fonds nécessaires à l'organisation de ces ateliers. Ateliers d'évaluation des stocks de l'OI oriental : ateliers de formation orientés vers l'aide aux CPC à mieux comprendre le processus d'ESG, y compris comment les points de référence et les règles d'exploitation sont susceptibles de fonctionner dans le contexte de la CTOI.	Partiellement terminé et en cours : Fonds réservés sur le Projet COI-SmartFish; les activités démarreront en 2014 pour une durée de 2 ans Terminé : Atelier d'évaluation des stocks organisé en mai 2013 ; des formations complémentaires seront organisées en 2014
Recommandation CS15.46:	NOTANT les recommandations conjointes du GTPP, GTTTe et GTTT relatives à l'organisation d'un atelier dédié à la standardisation des PUE, le CS a RECOMMANDE d'organiser un atelier informel dédié à la standardisation des PUE, comprenant également les problèmes relatifs aux autres espèces de la CTOI, avant les prochaines évaluations de stock en 2013. Le Secrétariat de la CTOI inclura une ligne budgétaire dédiée à cet atelier, pour étude par la Commission.	Terminé : Atelier sur la PUE organisé en Espagne (21-22 octobre)

Consultations pour 2013

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Résolution 12/06, para. 9 Haute priorité	Oiseaux de mer – Para. 9 de la Rés. 12/06 : La Commission organisera un atelier durant l'intersession et avant l'entrée en vigueur de cette résolution, afin de faciliter sa mise en œuvre, avec l'accent mis en particulier sur les moyens de répondre aux préoccupations	Terminé : Deux ateliers organisés en 2013 : Bali, Indonésie (8-9 juillet) et Busan, Rép. de Corée (29-30)

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Recommandation CS15.16:	concernant la sécurité et les questions pratiques. Les CPC s'assureront que les pêcheurs réalisent des tests concernant la sécurité et les aspects pratiques de ces mesures, pour examen lors des ateliers, en vue de répondre à leurs préoccupations et de garantir une bonne mise en œuvre, y compris la formation et l'adaptation à ces mesures. Un second atelier devrait être organisés, si nécessaire, pour expliquer les bases scientifiques, théoriques et pratiques de la mesure sur le lestage des lignes.	décembre). Par ailleurs, Birdlife International a organisé un 3 ^e atelier à Taïwan, Chine mi-novembre.
Recommandation CS15.19:	Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'envisager d'allouer des fonds pour appuyer une révision régionale des données disponibles sur les flottilles de fileyeurs opérant dans l'océan Indien. Les scientifiques de toutes les CPC possédant des flottilles de fileyeurs dans l'océan Indien devraient fournir, lors de la prochaine session du GTEPA, un rapport résumant les informations connues sur les prises accessoires de leurs pêcheries au filet maillant, notamment requins, tortues marines et mammifères marins, accompagnées d'estimations de leur ordre de grandeur probable si des données plus détaillées ne sont pas disponibles.	En suspens : Financement identifié dans le cadre du projet thonier FEM-FAO ZADJN et budget CTOI 2014-2015
Recommandation CS15.30:	NOTANT qu'il existe, dans les pays possédant des pêcheries ciblant les requins et dans les bases de données des organisations gouvernementales et non gouvernementales, une littérature abondante sur les pêcheries ciblant les requins pélagiques et sur leurs interactions avec les pêcheries ciblant les thons et espèces apparentées, le CS a CONVENU qu'un exercice majeur d'extraction des connaissances à partir des données (<i>data mining</i>) était nécessaire afin de compiler les données de toutes les sources possibles et de tenter de reconstruire les séries de captures historiques des espèces de requins les plus fréquemment pêchées. A cet égard, le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds destinés à cette activité dans le budget 2013 de la CTOI.	En suspens : Pas encore mis en œuvre, financement à trouver
Recommandation CS15.30: Haute priorité	Tortues marines – Le CS a RECOMMANDE au Secrétariat de la CTOI de prévoir une consultance supplémentaire de 20 jours dans le budget 2013 de la CTOI, pour étude par la Commission, de sorte que l'évaluation des risques écologiques pour les tortues marines puisse se poursuivre et que de nouvelles informations puissent y être intégrées.	Terminé : L'ERE sur les tortues marines a été mise à jour et fournie au GTEPA.

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Recommandation CS15.33: Haute priorité	<p>Évaluation de la stratégie de gestion – Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds dans les budgets 2013 et 2014 pour qu'un expert en ESG puisse être engagé pour une durée de 30 jours par an, afin de renforcer les compétences disponibles au sein des CPC de la CTOI et pour qu'un fonds de participation soit créé afin de couvrir les dépenses liées aux ateliers programmés du GTM.</p> <p>Le CS a APPROUVÉ le plan de travail pour l'élaboration du processus d'ESG de la CTOI, fourni en Appendice IV [du rapport de GTM04]</p>	En suspens : Budget identifié en 2014 et fonds réservés dans le cadre du projet thonier FEM-FAO ZADJN
Recommandation CS15.34:	<p>Analyse comparative – Le CS est CONVENU qu'une analyse comparative des évaluations Multifan-CL / SS3 dans les océans Indien et Pacifique devrait être effectuée par un petit groupe d'experts (formé au moins du consultant de la CTOI et de l'expert de l'IATTC) travaillant ensemble. L'objectif de ce travail comparatif consiste à comprendre pourquoi la biomasse estimée par les modèles diffère d'un rapport de 1 à 10 alors que de nombreux paramètres contrôlant l'évaluation sont très similaires, par exemple l'étendue spatiale de la pêcherie, la PME estimée, la fourchette de tailles des poissons capturés et le patron de croissance. Un des buts consisterait à comprendre pourquoi de telles différences existent, afin de revoir certaines des hypothèses de base des modèles. Ainsi, le CS a RECOMMANDE à la Commission d'envisager le financement de cette proposition de travail, qui devrait couvrir le transport aérien (jusqu'à 6 000 US\$) et les indemnités journalières (jusqu'à 350 US\$ par jour – 7 jours) d'un consultant, plus des frais de consultance au taux FAO de 450 US\$ par jour (7 jours). Le montant total requis pour cette étude comparative est de 11 600 US\$ par consultant.</p>	Retiré : La Commission n'a pas accepté de financer ce projet.
Recommandation CS15.35: Haute priorité	<p>Évaluations des stocks – Le CS a PRIS NOTE de l'excellent travail réalisé par M. Adam Langley (consultant) et de sa contribution et son expertise sur les modèles intégrés d'évaluation des stocks et RECOMMANDE que sa participation soit renouvelée pour l'année à venir.</p>	Terminé : Le consultant a remis l'analyse du stock de patudo, qui a été examinée lors du GTTT
Recommandation CS15.37:	<p>Filets maillants en monofilament– NOTANT que les filets maillant en monofilament sont reconnus comme nuisant fortement aux écosystèmes halieutiques en raison de leur non sélectivité, et que l'utilisation de filets maillant en monofilament a déjà été interdite dans un grand nombre de CPC de la CTOI, le CS a RECOMMANDE au Secrétariat de la CTOI de prévoir une révision de l'utilisation des filets maillant en monofilament par les CPC de la</p>	Retiré : La Commission n'a pas accepté de financer ce projet en 2013

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Recommandation CS15.43: Haute priorité	CTOI afin de i) déterminer le nombre de CPC qui les utilisent, ii) estimer les prises totales et les prises accessoires, etc., pêchées par les filets maillant en monofilament par rapport aux autres matériaux de filet, et iii) rendre compte de ces conclusions lors de la prochaine réunion du GTTN. Fiches d'identification des thons – Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds, dans le budget 2013, destinés à l'élaboration et l'impression de jeux de fiches d'identification des trois espèces de thons tropicaux, deux espèces de thons tempérés et six espèces de thons néritiques et thazards sous mandat de la CTOI, tout en notant que l'estimation totale des coûts de production et d'impression pour les 1000 premiers jeux de fiches d'identification s'élève au maximum à 16 200 US\$ environ. Le Secrétariat de la CTOI recherchera des fonds auprès de bailleurs de fonds potentiels afin d'imprimer des jeux supplémentaires des fiches d'identification pour un montant de 5 500 US\$ pour 1000 jeux de fiches. [Note : 9200 sur la ligne budgétaire Publication, 7000 sur la ligne Consultants.]	Terminé : Les fiches ont été produites par un consultant et sont actuellement en cours de distribution
Recommandation CS15.44:	Fiches d'identification des hameçons – Notant la confusion continue dans la terminologie des divers types d'hameçons utilisés dans les pêcheries sous mandat de la CTOI (par ex. hameçon thonier vs. hameçon en J ; définition d'un hameçon circulaire), le CS a RECOMMANDE au Secrétariat de la CTOI d'élaborer un guide d'identification des hameçons et engins pélagiques utilisés dans les pêcheries sous mandat de la CTOI, dans la mesure où les ressources humaines et financières le permettent, et de le distribuer à toutes les CPC une fois achevé. Le CS est également CONVENU que les hameçons circulaires sont définis comme des hameçons dont la pointe forme au minimum un angle de 90° avec la hampe. [Note : 9200 sur la ligne budgétaire Publication, 7000 sur la ligne Consultants.]	Retiré : La Commission n'a pas accepté de financer ce projet en 2013

Publication/impression scientifique pour 2013

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Commission Haute priorité	Impression du rapport annuel du Comité scientifique	Terminé : La Commission a décidé de ne plus imprimer ce rapport à l'avenir
Recommandation CS15.41:	Fiches d'identification des porte-épée – NOTANT que le Secrétariat de la CTOI a	Terminé : Les fiches ont été produites

Source	Objectif/Recommandation	Situation
Haute priorité	<p>élaboré des fiches d'identification des poissons porte-épée à la demande du GTPP et du CS, mais qu'aucun fonds n'a été alloué pour le moment pour imprimer ces fiches, le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds, dans le budget 2013, destinés à l'impression de jeux de fiches d'identification des poissons porte-épée, tout en notant que l'estimation totale des coûts pour les 1000 premiers jeux de fiches d'identification s'élève au maximum à 6 700 US\$ environ. Le Secrétariat de la CTOI recherchera des fonds auprès de bailleurs de fonds potentiels afin d'imprimer des jeux supplémentaires des fiches d'identification pour un montant de 5 500 US\$ pour 1000 jeux de fiches.</p>	par et sont actuellement en cours de distribution
Recommandation CS15.42: Haute priorité	<p>Fiches d'identification des requins, des oiseaux de mer et des tortues marines – Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds supplémentaires en 2013 pour imprimer de nouveaux exemplaires des fiches d'identification des requins, oiseaux de mer et tortues marines élaborées par le Secrétariat de la CTOI, tout en notant que les coûts prévus avoisinent les 6 000 US\$ pour 1000 jeux de fiches.</p>	En suspens : Repoussé au budget 2014.
Recommandation CS15.43: Haute priorité	<p>Fiches d'identification des thons– Le CS a RECOMMANDE à la Commission d'allouer des fonds, dans le budget 2013, destinés à l'élaboration et l'impression de jeux de fiches d'identification des trois espèces de thons tropicaux, deux espèces de thons tempérés et six espèces de thons néritiques et thazards sous mandat de la CTOI, tout en notant que l'estimation totale des coûts de production et d'impression pour les 1000 premiers jeux de fiches d'identification s'élève au maximum à 16 200 US\$ environ. Le Secrétariat de la CTOI recherchera des fonds auprès de bailleurs de fonds potentiels afin d'imprimer des jeux supplémentaires des fiches d'identification pour un montant de 5 500 US\$ pour 1000 jeux de fiches. [Note : 9200 sur la ligne budgétaire Publication, 7000 sur la ligne Consultants.]</p>	Terminé : Les fiches ont été produites par un consultant et sont actuellement en cours de distribution
Recommandation CS15.44:	<p>Fiches d'identification des hameçons– Notant la confusion continue dans la terminologie des divers types d'hameçons utilisés dans les pêcheries sous mandat de la CTOI (par ex. hameçon thonier vs. hameçon en J ; définition d'un hameçon circulaire), le CS a RECOMMANDE au Secrétariat de la CTOI d'élaborer un guide d'identification des hameçons et engins pélagiques utilisés dans les pêcheries sous mandat de la CTOI, dans la mesure où les ressources humaines et financières le permettent, et de le distribuer à toutes les CPC une fois achevé. Le CS est également CONVENU que les hameçons circulaires sont définis comme des hameçons dont la pointe forme au minimum un angle de 90° avec la hampe. [Note : 9200 sur la ligne budgétaire Publication, 7000 sur la ligne Consultants.]</p>	Retiré : La Commission n'a pas accepté de financer ce projet en 2013

APPENDICE II

LISTE ET MANDATS DES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS DE LA COMMISSION ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Groupe		Président/vice-président	CPC/Affiliation	Début 1 ^{er} mandat	Fin de mandat (jusqu'au remplacement)	Remarques
Commission	Président	M. Daroomalingum Mauree	Maurice	21 avril 2011	Fin de Com. en 2015	2 nd mandat
	Vice-Président	Dr Ahmed Mohammed Al-Mazroui M. Jeongseok Park	Oman Rép. de Corée	10 mai 13	Fin de Com. en 2015	1 ^{er} mandat
CdA	Président	M. Herminio Tembe	Mozambique	4 mai 13	Fin de CdA en 2015	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	M. Hosea Gonza Mbilinyi	Tanzanie	4 mai 13	Fin de CdA en 2015	1 ^{er} mandat
CPAF	Président	M. Godfrey Monor	Kenya	24 avril 12	Fin de CPAF en 2014	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	Dr Benjamin Tabios	Philippines	10 mai 13	Fin de CPAF en 2015	1 ^{er} mandat
CTCA	Président	M. Daroomalingum Mauree	Maurice	21 avril 11	Fin de Com. en 2013	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	Vacant	Vacant	Vacant	Vacant	Vacant
CS	Président	Dr Tsutomu Nishida	Japon	17 décembre 11	Fin de CS en 2015	2 nd mandat
	Vice-Président	M. Jan Robinson	Seychelles	17 décembre 11	Fin de CS en 2015	2 nd mandat
GTPP	Président	Dr Jerome Bourjea	UE,France	08 juillet 11	Fin de GTPP en 2015	2 nd mandat
	Vice-Président	Dr Miguel Santos	UE,Portugal	08 juillet 11	Fin de GTPP en 2015	2 nd mandat
GTTTm	Président	Dr Zang Geun Kim	Rép. de Corée	22 septembre 11	Fin de GTTTm en 2014	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	Dr Takayuki Matsumoto	Japon	06 septembre 12	Fin de GTTTm en 2014	1 ^{er} mandat
GTTT	Président	Dr Hilario Murua	UE,Espagne	25 octobre 10	Fin de GTTT en 2014	2 nd mandat
	Vice-Président	Dr Shiham Adam	Maldives, Rép. des	23 octobre 11	Fin de GTTT en 2015	2 nd mandat
GTEPA	Président	Dr Rui Coelho	UE,Portugal	16 septembre 13	Fin de GTEPA en 2015	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	Dr Evgeny Romanov	UE,France	27 octobre 11	Fin de GTEPA en 2015	2 nd mandat
GTTN	Président	Dr Prathibha Rohit	Inde	27 novembre 11	Fin de GTTN en 2015	2 nd mandat
	Vice-Président	Dr Farhad Kaymaram	R.I. d'Iran	27 novembre 11	Fin de GTTN en 2015	2 nd mandat
GTCDS	Président	Dr Emmanuel Chassot	UE,France	30 novembre 13	Fin de GTCDS en 2015	1 ^{er} mandat
	Vice-Président	Dr Pierre Chavance	UE,France	10 décembre 11	Fin de GTCDS en 2015	2 nd mandat
GTM	Président	Dr Iago Mosqueira	UE,Espagne	18 décembre 11	Fin de GTM en 2015	2 nd mandat
	Vice-Président	Dr Toshihide Kitakado	Japon	18 décembre 11	Fin de GTM en 2015	2 nd mandat

APPENDICE III
LISTE DES DOCUMENTS PUBLIES EN 2013 AVEC LA PARTICIPATION DU PERSONNEL DU
SECRETARIAT

Référence du document	Titre
<i>Tenth Session of the Compliance Committee</i>	
IOTC–2012–CoC09–03 Rev_2	Review of the implementation of IOTC Conservation and Management Measures
IOTC–2012–CoC09–04a Rev_1	IOTC Regional Observer Programme for at-sea transhipments – Secretariat’s Report
IOTC–2012–CoC09–05	Review of reference fishing capacity and fleet development plans
IOTC–2012–CoC09–05 Add_1 Rev_1	Collection of fleet development plans
IOTC–2012–CoC09–06	Update on progress regarding the Performance Review (Resolution 09/01).
IOTC–2012–CoC09–07	Review of the Provisional IUU Vessels List
IOTC–2012–CoC09–08a	Complementary elements for discussion under item 8 of the agenda for the Compliance Committee
IOTC–2012–CoC09–CR1 to 32	32 x Compliance reports for each CPC (Secretariat)
<i>Tenth Session of the Standing Committee on Administration and Finance</i>	
IOTC–2012–SCAF09–03	Progress report of the Secretariat: 2011
IOTC–2012–SCAF09–04	Financial Statement: 2011
IOTC–2012–SCAF09–05	Program of work and budget estimates for 2012 and 2013
IOTC–2012–SCAF09–06	Update on progress regarding Resolution 09/01 – On the performance review follow-up
IOTC–2012–SCAF09–07	Establishing procedures for the implementation of the IOTC meeting participation fund
<i>Seventeenth Session of the Commission</i>	
IOTC–2012–S16–06	Update on progress regarding Resolution 09/01 on the performance review follow-up
IOTC–2012–S16–07	On conservation and management measures that may no longer be applicable (Secretariat)
IOTC–2012–S16–08	Current conservation and management measures requiring action by the Commission in 2012 (Secretariat)
<i>Third Session of the IOTC Working Party on Neritic Tunas</i>	
IOTC–2013–WPNT03–03	Outcomes of the Fifteenth Session of the Scientific Committee (Secretariat)
IOTC–2013–WPNT03–04	Outcomes of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–WPNT03–05	Review of current Conservation and Management Measures relating to neritic tuna species (Secretariat)
IOTC–2013–WPNT03–06	Progress made on the recommendations of WPNT02 (Secretariat and Chair)
IOTC–2013–WPNT03–07 Rev_1	Review of the statistical data available for the neritic tuna species (Secretariat)
IOTC–2013–WPNT03–23	Maldives kawakawa pole and line fishery catch rate standardization: 2004–2011 (R. Sharma, J. Geehan, M.S. Adam & R. Jauhary)
IOTC–2013–WPNT03–24	Inden Ocean kawakawa assessment based on the Maldives pole and line CPUE index (R. Sharma & S. Zhou)
IOTC–2013–WPNT03–25	Stock assessment of two neritic tuna species in Inden Ocean, kawakawa and longtail tuna using catch-based stock reduction methods (S. Zhou & R. Sharma)
<i>Ninth Session of the IOTC Working Party on Billfish</i>	
IOTC–2013–WPB11–03	Outcomes of the Fifteenth Session of the Scientific Committee (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–04	Outcomes of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–05	Review of Conservation and Management Measures relevant to billfish (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–06	Progress made on the recommendations of WPB10 (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–07 Rev_2	Review of the statistical data and fishery trends for billfish (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–08	Billfish identification cards (Secretariat)

Référence du document	Titre
IOTC–2013–WPB11–09	Revision of the WPB work plan (Chair & Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–28 Rev_1	Stock assessment of three billfish species in Inden Ocean, blue, black and striped marlin using stock reduction methods (Secretariat)
IOTC–2013–WPB11–32	Preliminary stock assessments of blue marlin (<i>Makaira mazara</i>) and striped marlin (<i>Kajikia audax</i>) in the Inden Ocean by A Stock-Production Model Incorporating Covariates (ASPIC) (Wang, Nishida, Sharma, Andrade and Coelho)
<i>Ninth Session of the Working Party on Ecosystems and Bycatch</i>	
IOTC–2013–WPEB09–03	Outcomes of the Fifteenth Session of the Scientific Committee (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–04	Outcomes of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–05	Review of current Conservation and Management Measures relevant to ecosystems and bycatch (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–06	Progress made on the recommendations of WPEB08 (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–07	Status of development and implementation of National Plans for Action for Seabirds and Sharks (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–08	Review of the statistical data available for bycatch species (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–09	Progress on reporting and outcomes from Compliance Committee (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–10	Update on the implementation of the IOTC Regional Observer Scheme (Secretariat)
IOTC–2013–WPEB09–11	Revision of the WPEB work plan (Secretariat & Chair)
<i>Fifteenth Session of the Working Party on Tropical Tunas</i>	
IOTC–2013–WPTT15–03	Outcomes of the Fifteenth Session of the Scientific Committee (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–04	Outcomes of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–05	Review of Conservation and Management Measures relevant to tropical tunas (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–06	Progress made on the recommendations of WPTT14 (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–07 Rev_1	Review of the statistical data and fishery trends for tropical tunas (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–08	Revision of the WPTT work plan (Secretariat)
IOTC–2013–WPTT15–30	Stock assessment of bigeye tuna in the Inden Ocean for 2012 (A. Langley, M. Herrera & R. Sharma)
IOTC–2013–WPTT15–32	Maldives skipjack pole and line fishery catch rate standardization 2004–2011: reconstructing historic CPUE till 1985 (R. Sharma, J. Geehan & M.S. Adam)
IOTC–2013–WPTT15–33 Rev_1	Process and arrangement for management strategy evaluation of Inden Ocean skipjack tuna (M.S. Adam, R. Sharma & N. Bentley)
IOTC–2013–WPTT15–41 Rev_1	Review of length frequency data of the Taiwan,China distant water longline fleet (J. Geehan & S. Hoyle)
<i>First CPUE Workshop</i>	
IOTC–2013–WPCPUE-01	Report of the IOTC CPUE Workshop 21-22 nd October, San Sebastian, Spain.
<i>Ninth Working Party on Data Collection and Statistics</i>	
IOTC–2013–WPDCS09–03	Outcomes of the Fifteenth Session of the Scientific Committee and of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–04	Progress made on the recommendations of WPDCS08 (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–05	Review of current Conservation and Management Measures relating to data collection and statistics (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–06	Report on IOTC Data Collection and Statistics (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–11	IOTC-OFCF Project activities in 2013: Progress Report (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–12	Review of length frequency data of the Taiwanese Distant Water Longline Fleet (Secretariat & S. Hoyle)
IOTC–2013–WPDCS09–13	Biological data on tuna and tuna-like species gathered at the IOTC Secretariat: Status Report (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09–14	Revision to historical data sets held by the Secretariat (Secretariat)
IOTC–2013–WPDCS09– INF01	Report and documentation of the Inden Ocean Tuna Fisheries of Indonesia Albacore Catch Estimation Workshop (Secretariat)

Référence du document	Titre
<i>Sixteenth Session of the Scientific Committee</i>	
IOTC–2013–SC16–03	Outcomes of the Seventeenth Session of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–04	Previous decisions of the Commission (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–05	Report of the Secretariat – Activities in support of the IOTC science process in 2013 (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–06	Standardisation of IOTC Working Party and Scientific Committee report mandatinology (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–07	Status of development and implementation of national plans of action for seabirds and sharks, and implementation of the FAO guidelines to reduce marine turtle mortality in fishing operations (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–08	Best practice guidelines for the safe release and handling of encircled cetaceans (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–09	Best practice guidelines for the safe release and handling of encircled whale sharks (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–10	Revision to historical data sets held by the Secretariat (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–12	Outcomes of the informal workshop on CPUE standardisation (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–13	Examination of the effects of piracy on fleet operations and subsequent catch and effort trends (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–14	Update on the implementation of the regional observer scheme (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–15	Update on progress regarding Resolution 09/01 – on the performance review follow-up (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–16	Proposed priorities for Working Party’s and the Scientific Committee for 2013 and 2014 (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–17	Proposed schedule of Working Party and Scientific Committee meetings for 2013 and 2014 (Secretariat)
IOTC–2013–SC16–18	Shark Year (multi-year research) Program (WPEB small working group of shark experts & Secretariat)
IOTC–2013–SC16–19	Summary: Estimation of fishing capacity by tuna fishing fleets in the Inden Ocean (G. Moreno & IOTC Secretariat)

APPENDICE IV
PROGRES RELATIFS AUX RECOMMANDATIONS DU CPAF10, APPROUVEES LORS DE LA S17

#	Recommandation du CPAF10	Adoptée par S17	Responsabilité	Échéance/état
1	<p>CPAF10.01 (para. 27) Le CPAF RECOMMANDE que tous les membres ayant des arriérés de contributions finalisent le paiement de leurs contributions dans les meilleurs délais afin de ne pas entraver les activités de la CTOI. Afin de faciliter ce processus, le Président de la Commission, avec l'assistance du Secrétaire exécutif, écrira à chacune des CPC ayant des arriérés de contributions dépassant le total dû au titre des deux années précédentes, pour demander confirmation de leur engagement dans la CTOI, faisant référence au paragraphe 4 de l'article IV de l'Accord portant création de la CTOI, et demandant le règlement des contributions en retard. Les réponses des CPC seront diffusées par le Secrétariat à l'ensemble des CPC, pour discussion lors de la 18^e session de la Commission.</p> <p><i>Situation :</i> Des lettres ont été envoyées à l'Iran, à la Guinée, au Pakistan, à l'Érythrée, au Soudan et à la Sierra Leone. Seul le Pakistan a répondu.</p>	Oui	Président/Secrétariat	Terminé
2	<p>Renforcement des capacités</p> <p>CPAF10.02 (para. 53) Le CPAF RECOMMANDE que, en plus des fonds prévus au budget 2013, la Commission envisage d'accroître la ligne budgétaire « Développement des capacités » pour couvrir les recommandations additionnelles du Comité scientifique.</p> <p><i>Situation :</i> La Commission n'a pas augmenté le budget Renforcement des capacités.</p>	Non	Secrétariat	Terminé
3	<p>CPAF10.03 (para. 54) Le CPAF RECOMMANDE que les activités de développement des capacités, y compris des ateliers sur la science (évaluation des stocks), sur le respect des MCG de la CTOI, sur la collecte et la déclaration des données, ainsi que sur la réduction du fossé entre les avis scientifiques et les avis de gestion au sein de la CTOI soient poursuivies en 2013 et soient financées sur le budget de la CTOI et par des contributions volontaires des membres et des autres parties intéressées.</p> <p><i>Situation :</i> Un atelier régional d'évaluation des stocks a été organisé à Bangkok, Thaïlande (20-24 mai 2013) avec un cofinancement de BOBLME. Les Maldives, le Bangladesh, l'Inde, Myanmar et l'Indonésie y ont participé</p>	Oui	Secrétariat	Terminé
4	<p>CPAF10.04 (para. 55) Le CPAF RECOMMANDE que le Secrétariat recherche des financements extérieurs pour coordonner l'élaboration et la réalisation d'ateliers de formation destinés à aider les CPC en développement à mieux comprendre le processus d'Évaluation de la stratégie de gestion, y compris la façon dont les points de référence et les règles de contrôle seraient susceptibles de fonctionner dans le contexte de la CTOI.</p> <p><i>Situation :</i> Fonds réservés dans le cadre des projets FEM-FAO ZADJN et COI – SmartFish.</p>	Oui	Secrétariat	En cours

#	Recommandation du CPAF10	Adoptée par S17	Responsabilité	Échéance/état
5	<p>CPAF10.05 (para. 56) Le CPAF RECOMMANDE que le Secrétariat recherche des financements extérieurs pour deux projets supplémentaires de développement des capacités soient financés : 1) formation des CPC ayant des flottes de fileyeurs sur l'identification des espèces, la réduction des captures accessoires et les méthodes de collecte des données et identification de sources potentielles d'assistance pour ces activités ; 2) un atelier dédié à la normalisation de la PUE.</p> <p><i>Situation :</i> Des fonds ont été réservés dans le cadre du Projet ZADJN pour étudier les pêcheries de filet maillant du nord de l'océan Indien. Des fonds additionnels ont également été réservés pour cette activité en 2014/2015.</p>	Oui	Commission/ Secrétariat	En cours
6	<p>Site web de la CTOI</p> <p>CPAF10.06 (para. 57) Le CPAF a renouvelé sa RECOMMANDATION des années précédentes que le Secrétariat de la CTOI accélère la réalisation du nouveau site web de la CTOI, notant que le site actuel est peu pratique, difficile à naviguer et, dans certains cas, fournit des informations obsolètes.</p> <p><i>Situation :</i> Nouveau site web en ligne.</p>	Oui	Secrétariat	Terminé
7	<p>Fonds de participation aux réunions (FPR)</p> <p>CPAF10.07 (para. 58) Le CPAF RECOMMANDE que le FPR soit abondé à son niveau initial de 200 000 US\$ pour l'année fiscale (civile) 2013, par le biais de l'allocation de fonds provenant des reliquats budgétaires de la CTOI, pourvu que l'on trouve une solution pour couvrir les frais de fonctionnement du Secrétariat durant le premier semestre de chaque année.</p> <p><i>Situation :</i> Approuvé par la 17^e session de la Commission.</p>	Oui	Secrétariat	Terminé
8	<p>CPAF10.08 (para. 59) Le CPAF a renouvelé sa RECOMMANDATION que le FPR soit séparé du budget principal sous la forme d'un projet distinct et que le Secrétaire exécutif demande que la FAO le dispense des frais de gestion de projet.</p> <p><i>Situation :</i> Des contacts ont été pris avec les services appropriés de la FAO pour créer un projet séparé auquel les frais de gestion de projet ne seront pas appliqués. Cela devrait être fait en 2014/2015.</p>	Oui	Secrétaire exécutif	Terminé
9	<p>CPAF10.09 (para. 60) Le CPAF RECOMMANDE que le règlement pour l'administration du FPR de la CTOI soit modifié pour y inclure un financement pour les présidents et vice-présidents ressortissants d'États côtiers de la CTOI, notant que, sans accès à ce fonds, la capacité des scientifiques des États côtiers en développement à offrir leurs services aux postes de présidents et vice-présidents resterait très limitée. Le texte suivant sera inséré dans le règlement pour l'administration du FPR de la CTOI, dans la section « Critères d'éligibilité » :</p>	Oui	Secrétariat	Terminé

#	Recommandation du CPAF10	Adoptée par S17	Responsabilité	Échéance/état
	<p><i>Fonds de participation aux réunions pour les présidents et vice-présidents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout président ou vice-président nommé à la tête de la Commission ou de l'un de ses organes subsidiaires et qui est un ressortissant d'une CPC en développement, s'il soumet une candidature complète en temps et heure, y compris un document de travail ou tout autre document pertinent au sujet de la réunion, est éligible au Fonds de participation aux réunions de la CTOI, pour participer à la réunion durant laquelle il agira en tant que président ou vice-président. • Tout président ou vice-président nommé à la tête de la Commission ou de l'un de ses organes subsidiaires et qui est un ressortissant d'une CPC en développement est éligible au Fonds de participation aux réunions de la CTOI, pour participer à la réunion du Comité scientifique pour y présenter le rapport de la réunion durant laquelle il a agit en tant que président ou vice-président. <p>Les mêmes règles de soumission de documents à l'organe subsidiaire de la Commission concerné s'appliquera aux présidents et vice-présidents financés par le FPR.</p> <p><i>Situation : Terminé.</i></p>			
10	<p>CPAF10.10 (para. 61) Le CPAF RECOMMANDE que la Commission note que la Résolution 10/05 <i>Sur la mise en place d'un Fonds de participation aux réunions scientifiques pour les Membres et Parties coopérantes non-contractantes</i> en développement indiquait que la Commission identifierai, lors de sa 15e session, une procédure pour fournir des fonds au FPR dans l'avenir, ce qui est maintenant en retard, et qu'elle réponde à cette question lors de la 17^e session.</p> <p><i>Situation : Aucune procédure identifiée par la Commission.</i></p>	Oui	Commission	En cours
11	<p>Options de réduction des coûts</p> <p>CPAF10.11 (para. 63) Le CPAF RECOMMANDE que la Commission envisage de rendre toutes les réunions de la CTOI « sans papier », notant que c'est déjà le cas pour celle du Comité scientifique et de ses groupes de travail. Seules les révisions de documents produites durant la réunion seront imprimées, sur demande.</p> <p><i>Situation : Adopté par la Commission.</i></p>	Oui	Commission/ Secrétariat	Terminé
12	<p>Chargé des pêches (science)</p> <p>CPAF10.12 (para. 64) Le CPAF RECOMMANDE qu'un Chargé des pêches (science), travaillant sur l'appui scientifique, soit recruté par le Secrétariat et que le financement adéquat soit incorporé dans le budget de la Commission de façon durable. Le Secrétariat contactera la FAO pour déterminer si</p>		Secrétariat	Terminé

#	Recommandation du CPAF10	Adoptée par S17	Responsabilité	Échéance/état
	<p>elle peut apporter une contribution financière pour ce poste en 2014.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Le chargé des pêches a été recruté et devrait rejoindre le Secrétariat en juin 2014. Le Secrétariat a écrit à la FAO mais n'a pas reçu de réponse officielle, mais a été verbalement informé que cela n'était pas possible pour le moment.</i></p>			
13	<p>Programme de travail et budget</p> <p>CPAF10.13 (para. 65) Le CPAF RECOMMANDE que le Secrétariat recherche des sources de financement additionnelles pour couvrir le programme de travail du Secrétariat pour 2013 et pour les années suivantes, y compris, mais pas seulement, auprès du programme COI-SmartFish.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Des fonds additionnels ont été demandé à la Banque Mondiale, au BOBLME et au WWF, en particulier pour l'ESG, l'application et la collecte et la déclaration des données.</i></p>	Oui	Secrétariat	En cours
	<p>CPAF10.15 (para. 67) Le CPAF RECOMMANDE que la Commission adopte le budget et le barème des contributions pour 2013 comme indiqué, respectivement, dans l'Annexe III et l'Annexe IV.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Approuvé par la Commission</i></p>	Oui	Secrétariat	Terminé
14	<p>CPAF10.14 (para. 66) Le CPAF RECOMMANDE que la Commission adopte le programme de travail de la CTOI pour la période fiscale allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, comme décrit dans le document IOTC-2013-SCAF10-05.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Approuvé par la Commission</i></p>	Oui	Commission	Terminé
15	<p>Mise à jour sur les progrès concernant l'évaluation des performances</p> <p>CPAF10.16 (para. 71) Le CPAF RECOMMANDE que la Commission prenne connaissance de l'état actuel de mise en œuvre de chacune des recommandations intéressant le CPAF, issues du rapport du Comité d'évaluation des performances de la CTOI, comme présenté dans l'Annexe V.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Noté</i></p>	Oui	Commission	2013
	<p>Lieu et dates de la 11^e session du Comité permanent d'administration et des finances</p> <p>CPAF10.18 (para. 75) Le CPAF RECOMMANDE que la Onzième session du Comité permanent d'administration et des finances se tienne immédiatement avant la réunion de la Commission, plutôt que durant la réunion de la Commission. Le lieu et les dates exacts seront déterminés par la Commission.</p> <p><i>Situation :</i> <i>Noté</i></p>	Oui	Commission/Secrétariat	2013

